

PROGRAMME

Accueil des participants : 8h45

- Philippe Dulbecco, Président de l'Université d'Auvergne
- Christine Bertrand, Doyen de l'Ecole de Droit
- Jean Chazal, Doyen de la Faculté de médecine
- Jean-Baptiste Perrier, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne

Matinée: 9h15

Le soin au sein de la privation de liberté

sous la présidence de **Marie-Line Hanicot**, Directrice interrégionale des services pénitentiaires, Rhône-Auvergne

- > Le droit d'accès aux soins malgré la privation de liberté 9h30
 - **Charles-André Dubreuil**, Professeur à l'Université d'Auvergne **Pascal Moyon**, Directeur du centre de détention de Riom
- > Les dispositifs de soins au sein de la privation de liberté 10h10 Barbara Goncalves, Doctorante à l'Université d'Auvergne Anne Galinier, Ancien médecin chef de l'UCSA du centre pénitentiaire de Marseille (Baumettes)

Questions - 10h50

Pause - 11h00

> L'incitation aux soins face à la privation de liberté - 11h20

Marc Touillier, Maître de conférences à l'Université Paris X Nanterre Georges Brousse, MCU-PH Addictologie-Psychiatrie, CHU Clermont-Ferrand

Questions - 12h00

Déjeuner



La privation de liberté au cœur du soin sous la présidence de **François Dumuis**, Directeur de l'Agence Régionale de Santé, Auvergne

> La privation de liberté au cœur des établissements de soins – 14h15 Table ronde avec

Anne-Blandine Caire, Professeur à l'Université d'Auvergne, Caroline Lantero, Avocate au Barreau de Clermont-Ferrand, Philippe Chossegros, Directeur de l'UHSI de Lyon

La privation de liberté nécessaire à l'objectif de soins – 15h15
Table ronde avec

Jean-Baptiste Perrier, Maître de conférences à l'Université d'Auvergne, Nathalie Riomet, Première vice-présidence du TGI de Clermont-Fd, Benoît Berque, Chef du Pôle Sécurité Publique et Prévention, Préfecture de la Région d'Auvergne

Questions - 16h15

Synthèse - 16h30

Gildas Roussel, Maître de conférences à l'Université de Bretagne Occidentale

Fin des travaux – 17h00













